



## ATLAS DE LA BIODIVERSITE DE FLACOURT

La mission première de cette étude consiste à déterminer l'ensemble des espèces faunistiques et floristiques déterminantes sur le plan patrimonial. La présente mission s'inscrit dans le cadre des études pour la révision d'un POS (Plan d'Occupation des Sols), en un nouveau Plan Local d'Urbanisme ainsi que dans le cadre de la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Cette étude permet d'affiner la

représentation des écosystèmes présents sur le territoire communal ainsi qu'une connaissance plus exhaustive des espèces de faune et de flore.



## Table des matières

Contexte actuel.....	3
Situation géographique.....	4
Contexte géologique et hydrologique .....	5
Botanique .....	7
Cartes phytosociologiques de la végétation naturelle et semi-naturelle1 .....	7
Le Pré de Neige .....	7
Les cours Pillets .....	8
La Route de Dammartin.....	9
Route de Mantes – l’ancien pré et ses mares .....	10
Route de Boinvilliers – la grande mare.....	11
Et pour le reste du territoire.....	11
Espèces recensées sur la commune de Flacourt .....	12
Plantes remarquables - ZNIEFF .....	14
Plantes invasives .....	16
Liste exhaustive des plantes spontanées et observées.....	17
Ornithologie .....	18
Liste des oiseaux .....	19
Herpétologie .....	21
Liste des amphibiens .....	21
Mammifères .....	22
Liste des mammifères .....	22

*Version 1 du 26 Mai 2015 : Inventaire*

*Version 2 du 18 Juillet 2015 : Atlas + développement des cartes*

*Toute compétence et/ou information pour nous aider à compléter cet Atlas sont les bienvenues – s’adresser en Mairie.*

## Contexte actuel

Dans le POS de la commune encore en vigueur, sont clairement définis les objectifs d'aménagement dont:

- ✓ Protéger les espaces naturels et valoriser les espaces forestiers
- ✓ Maintenir l'activité agricole prépondérante sur l'ensemble du territoire qui s'exerce en harmonie avec la qualité de ce milieu,
- ✓ Autoriser, uniquement dans les zones agricoles, les constructions directement liées et nécessaires aux activités agricoles, selon un règlement strict,
- ✓ Admettre seulement les constructions à usage d'habitat nécessaires à l'exploitation agricole si elles sont en continuité ou à proximité des bâtiments existants en zone agricole afin de sauvegarder le caractère rural et un paysage naturel de très grande qualité,
- ✓ Protéger tous les espaces boisés non classés dans lesquels une demande de défrichement sera nécessaire préalablement à toute demande d'occupation ou d'utilisation des sols,
- ✓ Protéger tous les espaces naturels comprenant des massifs forestiers. Ces espaces boisés seront préservés de toute construction et leur intégralité sera ainsi assurée,
- ✓ Conserver et valoriser les paysages actuels et le site qui font partie des grandes plaines agricoles du plateau du Mantois.

*Cet Atlas de la biodiversité va nous permettre de mieux connaître notre patrimoine naturel et d'intégrer les enjeux biodiversité dans nos démarches d'aménagement et de gestion du territoire.*

*Ne figurent ici pour le moment que les chapitres Botanique et Ornithologique.*

*Toute connaissance, information complémentaire, est la bienvenue – s'adresser à la Mairie.*

## Situation géographique



Flacourt est une petite commune de 431 hectares et 165 habitants en 2015. Elle est située sur le plateau, à une dizaine de kilomètres au sud de l'agglomération mantaise, dans les Yvelines.

Le territoire communal est relativement plat et peu boisé. L'altitude moyenne est d'environ 130 mètres, oscillant entre 161 m et 90 m. Il borde sur sa partie nord-est la vallée de la Vaucouleurs.

Le ravin du Pont Bât Cheval qui prend naissance sur le territoire communal se creuse progressivement vers l'est et le ru Morand se jette ensuite dans la Vaucouleurs.

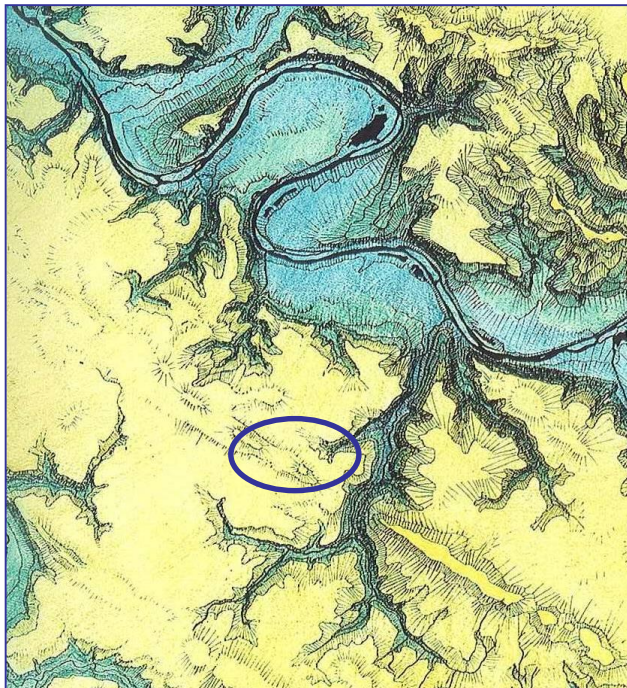
La commune s'étend d'ouest en est et seul le Bois Pihan forme une pointe au nord. Au sud, une carrière de sablon est en exploitation active. Tout le reste du territoire est occupé par l'agriculture, dont la majorité est biologique.

Le village, en étoile, est dans un environnement naturel préservé.

## Contexte géologique et hydrologique

### CARTE DU RELIEF

Sources : « Atlas des pays et des paysages des Yvelines » CAUE 78



La commune de Flacourt est située à la limite d'une des buttes témoin de l'ère tertiaire. C'est pourquoi elle est légèrement surélevée le long de sa limite communale sud. Les sables de Fontainebleau qui constituent le sous-sol de cette butte ont résisté à l'érosion. Ces sables sont très riches en vestiges archéologiques.

Les larges ondulations du plateau agricole sont ponctuées de petits boisements qui donnent à la commune une échelle particulière.



### Un sous-sol très imperméable

Le territoire de la commune est situé sur un des grands accidents tectoniques de l'ouest du bassin parisien : le synclinal de l'Eure.

A la fin de l'ère secondaire (il y a environ 100 millions d'années), cette zone s'est plissée dans une direction nord-ouest/sud-est sous l'impulsion de la formation des Alpes. L'axe Bréval-Longnes-Orgerus s'est creusé alors même que la mer recouvrait le bassin parisien, déposant ainsi pendant toute la fin de l'ère secondaire d'épaisses couches de craies.



Puis, au cours de l'ère tertiaire, le va-et-vient de la mer et les formations de lacs et marais ont laissé dans cette dépression des matériaux terrigènes, lacustres ou marins: calcaires, meulière, marnes, argiles et sables. Ces formations secondaires ont été érodées peu à peu par les rivières, dessinant progressivement un relief de plateau où alternent les buttes témoins et les vallées. La commune de Flacourt est située à la limite d'une de ces buttes témoins de l'ère tertiaire. C'est pourquoi elle est légèrement surélevée le long de sa limite communale sud. Les sables de Fontainebleau qui constituent le sous-sol de cette butte ont résisté à l'érosion. Ces sables sont d'ailleurs exploités sur la commune pour faire du sablon, au lieu dit « la Fosse Corbin ».

Le reste du sous-sol est composé essentiellement d'argiles et marnes sur du substrat calcaire du secondaire. Dans le ravin du Clos Gouget au nord-est, il existe un affleurement remarquable où un dépôt de marnes très épais a pu être analysé. Des calcaires du tertiaire sont également présents. Notamment sur Flacourt et alentours le calcaire dit de Septeuil est très épais et très caractéristique. La notice explicative de la carte géologique au 1/50 000 de Houdan mentionne en effet que "aux environs de Flacourt, le calcaire de Septeuil présente son faciès typique et sa résistance lui donne un rôle majeur dans la morphologie des vallées (falaises à éboulis en bordure de plateau)". Enfin, quelques poches de limons sont dispersées en surface. Globalement, c'est un sous-sol très imperméable. La présence de nombreuses mares et la quantité de champs drainés en témoignent.


#### CARTE GEOLOGIQUE

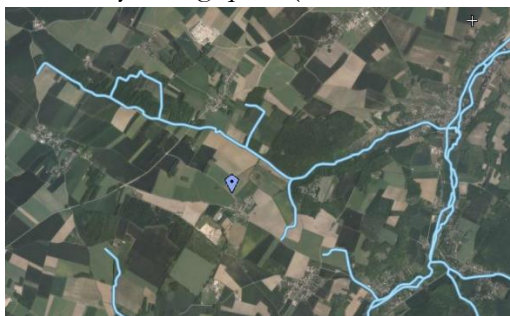
« Atlas des pays et des paysages des Yvelines » CAUE 78

calcaires du tertiaire sont également présents.

Notamment sur Flacourt et alentours le calcaire dit de Septeuil est très épais et très caractéristique. La notice explicative de la carte géologique au 1/50 000 de Houdan mentionne en effet que "aux environs de Flacourt, le calcaire de Septeuil présente son faciès typique et sa résistance lui donne un rôle majeur dans la morphologie des vallées (falaises à éboulis en bordure de plateau)".

Enfin, quelques poches de limons sont dispersées en surface. Globalement, c'est un sous-sol très imperméable. La présence de nombreuses mares et la quantité de champs drainés en témoignent.

Réseau hydrologique - (Flacourt situé avec un )

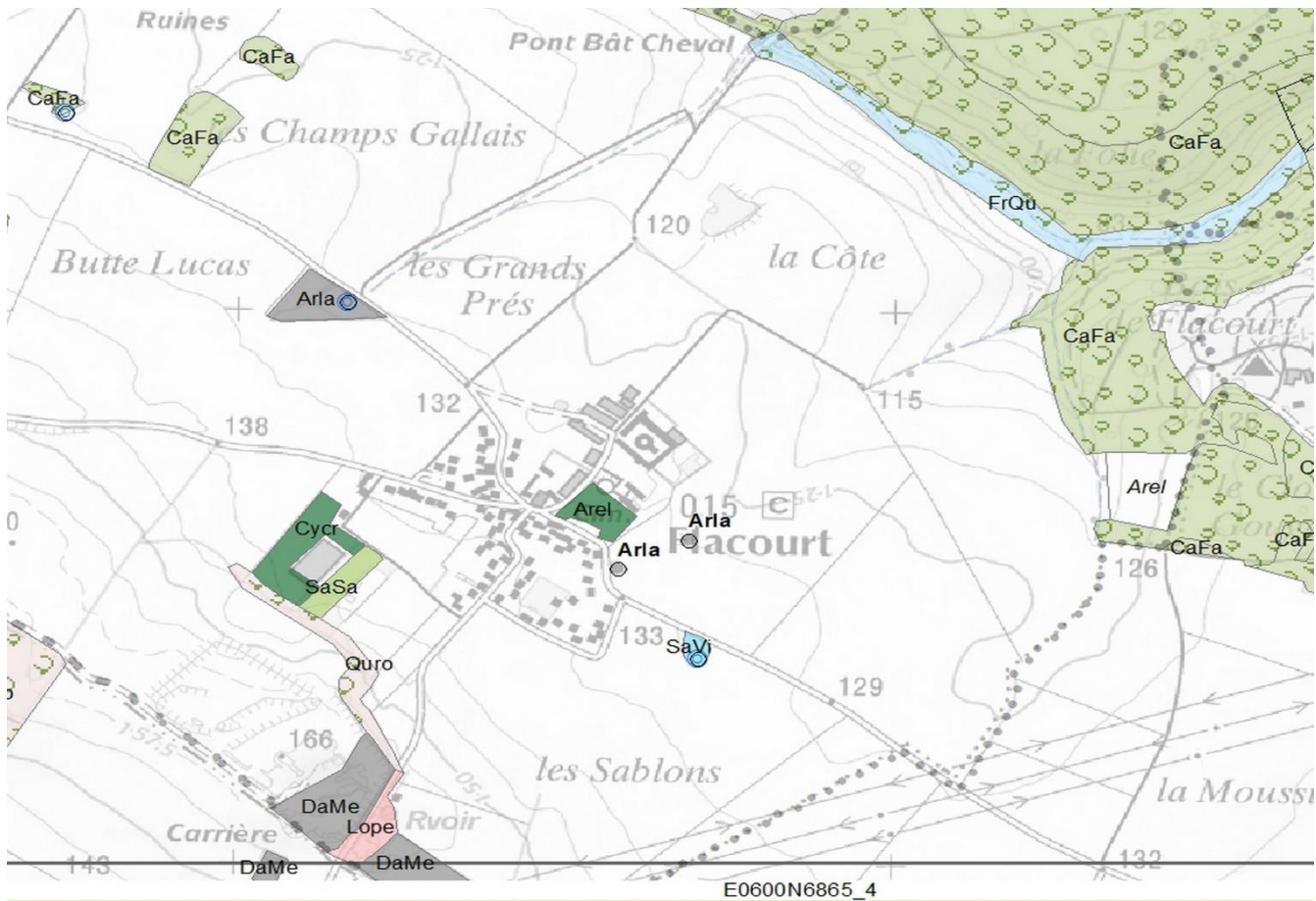


(Source IGN)

## Botanique

### Cartes phytosociologiques de la végétation naturelle et semi-naturelle<sup>1</sup>

Données du CBNBP, Conservatoire botanique national du Bassin parisien – groupements végétaux forestiers analysés par Maria Corbeau



### Le Pré de Neige

#### Arel - Arrhenatherion elatiorisattire

Au centre du village, une grande masse verte de **Arel** (*Arrhenatherion elatiorisattire*) attire l'attention : bien connu de tous les Flacourtois, il s'agit du dit « pré de Neige », du nom d'une jument qu'on y trouvait jusqu'à il y a peu. C'est donc une prairie maigre de fauche, composée de fleurs et graminées dont le fromental (*Arrhenatherum elatius*). Cette association végétale se développe sur des sols relativement pauvres en éléments nutritifs et subissant un rythme de fauche lent (maximum deux fauches/an). Il s'en suit une banalisation de la prairie qui ne présente plus que quelques espèces de graminées compétitives. Cet appauvrissement généralisé de la composition floristique des prairies a comme inévitable conséquence une chute du nombre et de l'abondance des insectes, entraînant une raréfaction des espèces qui s'en nourrissent. C'est cependant dans cette prairie que l'on voit souvent le busard Saint Martin, ainsi que les chouettes hulotte et effraie, attirées par les petits mammifères qui y abondent.

<sup>1</sup> La phytosociologie fait le lien entre la floristique et l'écologie végétale. Elle part de relevés purement floristiques et elle en déduit des différences écologiques entre les relevés

## Les cours Pilets

### Cycr - Cynosurion cristati

On reconnaît également, à la sortie de Flacourt vers Le Tertre, un autre pré dans l'enceinte de l'élevage équestre qui s'y trouve. Il s'agit ici de Cynosurion cristati (**Cycr**), soit une prairie pâturée, dominée par une strate herbacée basse irrégulière.

Ces chevaux jouent un rôle important sur l'habitat <sup>2</sup> : ils choisissent leur nourriture, préfèrent les espèces plus tendres, les jeunes pousses et broutent selon leurs caractéristiques propres, les chevaux –comme les moutons- tondent très ras ; ils agissent également par leurs passages réguliers et leur poids, tassent le sol, réduisent sa porosité et sa perméabilité, favorisent un micro-relief ; des plantes résistantes, généralement vivaces, s'y sont adaptées. Cet habitat présente donc des touffes de Poacées comme la Crételle Cynosurus cristatus, le Ray-grass Lolium perenne, entre lesquelles se développe un tapis de plantes rampantes telles que le Trèfle blanc Trifolium repens et les rosettes de la Pâquerette Bellis perennis ou du Pissenlit Taraxacum officinale.

Comme dans le cas des prairies de fauche, nous sommes en présence d'une dynamique régressive, issue de déforestations anciennes, et entretenue par la gestion du milieu. L'évolution du tapis prairial en cas d'abandon dépend beaucoup de son environnement : les prairies entourées de haies seront colonisées plus rapidement à partir des lisières que les parcelles isolées au sein d'espaces cultivés intensivement. Les prairies pâturées constituent donc un habitat à l'équilibre instable dépendant directement de la pression de gestion exercée.

Les espèces végétales des prairies pâturées ne présentent pas de caractère de rareté et la flore y est plus pauvre que dans les prairies de fauche. En revanche, l'hétérogénéité du milieu, avec ses touffes de refus, ses broussailles, ses zones tassées, égratignées, ses arbres isolés, ses haies périphériques, ses déjections plus ou moins localisées, constitue une mosaïque intéressante pour la faune ; les invertébrés, notamment les coprophages, entretiennent tout un cortège de prédateurs et sont au centre de nombreuses chaînes alimentaires intégrant l'avifaune.

### SaSa – Sambuco Racemosae - Salicion capreae

Au début des Cours Pilets, côté Route du Tertre, on trouve devant les 3 marronniers centenaires un fourré, d'aspect assez négligé : Il s'agit d'un fourré pré-forestier, groupement temporaire qui précède les associations forestières. Les ligneux - jeunes arbres, arbustes et arbrisseaux à feuilles caduques - sont largement dominants, avec notamment des espèces pionnières comme le Saule marsault (*Salix caprea*) ou l'aubépine (*Crataegus monogyna*), ici en mélange avec des espèces thermo-héliophiles comme les ronces (*Rubus sp.*)

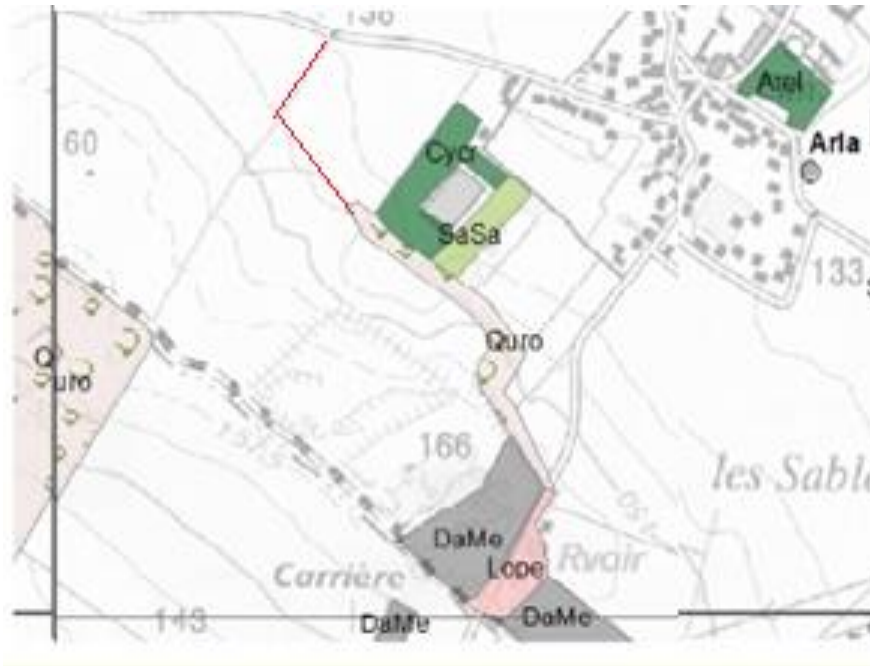
D'une manière très générale, on ne rencontre dans cet habitat que des espèces banales, la valeur patrimoniale est donc généralement faible. Cependant, cette petite clairière à couvert arbustif favorise l'installation d'espèces végétales et animales d'interface. On y trouve fréquemment le rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*), la fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), ainsi que nombreux papillons.

<sup>2</sup> Habitat d'une espèce : milieu (ou l'ensemble de milieux) où vit une population de l'espèce à l'un des stades de son cycle biologique et où cette population satisfait l'une des composantes de ses exigences comportementales (abri, nutrition, reproduction ...)



## La Route de Dammartin

Montons maintenant en direction du réservoir et de la carrière:



La bande en zigzag marquée Quro est une réminiscence du chemin qui bifurquait vers Boinvilliers depuis la route de Mantes à Dammartin (trait rouge).

L'ensemble chênaies-hêtraies acidophiles (Quro), la friche *dauco carotae-melilotion albi* (DaMe) et le fourré du *Lonicerion periclymeni* (Lope) est assez remarquable et représentative de la vie communale. En effet, une évolution de certains éléments – interventions humaines, abandon de parcelles et habitat animalier – ont participé à une mutation de végétaux et l'ensemble chênaies-hêtraies acidophiles a progressé le long de la route de Dammartin, colonisant maintenant la partie ici indiquée « Lope».

Car, dans ce tronçon de la route de Dammartin, sous une voûte de hauts chênes, et parmi des châtaigniers (*Castanea sativa*) et noisetiers (*Corylus avellana*) on trouve au niveau de la strate herbacée du chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), des violettes (*Viola riviniana*), de la stellaire (*Stellaria holostea*)...

Ce genre d'ensemble représente un moindre intérêt écologique, sauf en ce qu'il apporte à la faune –principalement aux chevreuils (*Capreolus capreolus*) qui en ont fait une aire de refuge et passage entre les bois de Dammartin et le bois Pihan. Quant aux faisans, (*Phasianus colchicus*) ils illuminent régulièrement ces sous-bois de leurs couleurs vives.

La municipalité tient à la préservation de ce milieu, en entretenant la voute de chênes, notamment.

## Route de Mantes – l'ancien pré et ses mares



Face à la route qui mène au Pont Bât Cheval, en lisière de la Route de Mantes, on trouve cette zone, ici en gris et identifiée comme **Arla** (*Arction Lappae*), soit une friche rudérale vivace nitrophile. Ici aussi, on observe une mutation: la grande bardane (*Arctium lappa*) a migré en lisière des cultures alentour. Le pré n'est plus pâturé et cette zone, non drainée, est en fait devenue un fourré mésophile (*Prunetalia spinosae*), avec son cortège d'espèces nanophanérophites (hauteur < 2m) à feuillage caduc qui recouvrent quasi-totalement ce sol globalement mésohygrophile et riche - ici le Prunellier est roi. Ce genre d'habitats possède une dynamique très importante, spécialement sur sols riches. Ils peuvent alors évoluer rapidement vers le milieu

pré- forestier avec l'apparition de phanérophytes arborescents (hauteur > 2m).

Pour le moment, cette formation présente un côté envahissant et mal aimé, car souvent impénétrable et lui donne une connotation à valeur fortement négative : ce sont les halliers, refuges définitifs de la « bête fauve » ou les ronciers, repères des « serpents » mal-aimés. Même s'ils n'hébergent pas d'espèces végétales ou animales protégées, ces habitats doivent être considérés comme présentant une valeur patrimoniale non négligeable dans le contexte actuel d'une nature dite « ordinaire » fortement agressée par l'agriculture productiviste et la multiplication des infrastructures. Parce qu'ils assurent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales, ils participent à l'existence de corridors biologiques au sein de milieux très fragmentés - très souvent à l'approche de cette zone, on voit en sortir des chevreuils, cerfs et biches.

On y trouve deux mares, bien différentes : la première, près de la route, est une halte abreuvoir, et une demeure pour toute une faune de batraciens très variée et riche (triton crêté notamment), c'est un écosystème naturellement équilibré.

La deuxième mare, au sud et côté champs est peut-être trop profonde et certainement trop ombragée par deux magnifiques chênes pédonculés (*Quercus robur*) pour un développement optimum de la biocénose.

La valeur biologique de tout cet ensemble ne peut être mésestimée. Outre qu'il constitue effectivement des milieux refuges pour nombre d'espèces animales, les végétaux que l'on y rencontre sont également les plantes hôtes de nombreuses espèces d'insectes comme les Lépidoptères du groupe des théclas.

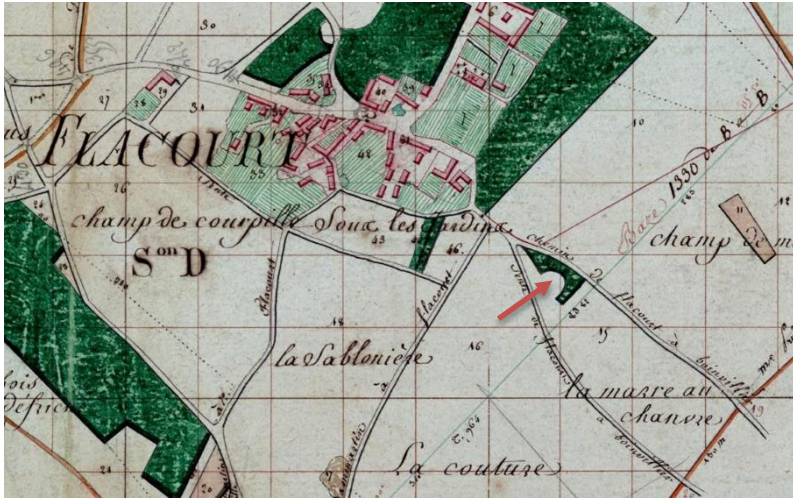


thécla do chêne,  
(*Neozephyrus quercus*)



Triton crêté  
(*Triturus cristatus*)

## Route de Boinvilliers – la grande mare



On trouve cet ensemble, ici qualifié de **SaVi** (*Salici cinereae – Viburnum opuli*), dans des cartes de Flacourt de 1806 (indiqué par flèche rouge), dans la parcelle dite « la mare au chanvre ». C'est un fourré hygrophile, qui joue un rôle hydrobiologique. Inexploitable et difficile d'accès, c'est un milieu assez peu perturbés par l'intervention de l'homme. Il joue le rôle milieu refuge pour la faune.

Aujourd'hui, depuis la route, on n'imagine pas qu'il y a une grande mare derrière le rideau de saules, viburnums, grand sureaux, lierre et orties se disputant la couche inférieure.

Mais le milieu aquatique semble asphyxié, mort. La

commune vient d'inscrire cette mare dans son PLU, en cours. Il s'en suivra un nettoyage et une mise en valeur de l'ensemble.

## Et pour le reste du territoire...

Il n'y a pas d'autre évolution notable dans les données présentées par le CBNBP, elles ne sont donc pas détaillées ici.

Le secteur du ravin du Pont Bât Cheval est cependant à suivre de près:

- d'une part, de très intermittent, le débit de la Rubeille va passer à régulier-faible dû aux stations d'épuration nouvellement créées du Tertre, de Favrieux et de Flacourt qui y déversent maintenant les eaux épurées : les abords s'en trouveront forcément touchés
- d'autre part, la clématite des haies (*Clematis vitalba*) se développe de façon très importante entraînant un assombrissement de la couche herbacée et, du fait de son poids, elle fragilise les arbres qui la supportent. Un nettoyage régulier sera à prévoir par la municipalité. Attention cependant : cette clématite s'appelle également « Herbe aux gueux » cette dénomination provient de l'usage de ses feuilles irritantes par les mendiants pour s'infliger volontairement des ulcères afin de susciter la pitié, car elle libère des lactones qui peuvent provoquer de graves problèmes cutanés.
- la réparation programmée du pont lui-même permettant l'ouverture d'un circuit pédestre déjà à l'étude, obligera à une surveillance plus régulière de ce secteur.

## Espèces recensées sur la commune de Flacourt

Données du CBNBP, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, complétées par Romain Duval (Biologie Cellulaire, Biologie Moléculaire, Chimie Médicinale – chargé de recherches à l'Institut de Recherche pour le Développement et habitant de Flacourt)

### Explication des sigles:

PN, PR	Espèces protégées, réglementées
CR, EN, VU	En danger critique, En danger, Vulnérable
ZNIEFF	Zones naturelles d'intérêt écologique et floristique
<b>Autre(s)</b>	statut réglementaire ou patrimonial sur toute ou partie du territoire d'agrément du CBNBP

**Définition de taxon :** on entend ici par taxon une entité correspondant à une espèce, une sous-espèce ou une variété

### Nombre d'espèces observées : 265

Dont:	<b>Protégées</b> (PN, PR)	<b>Liste Rouge région</b> (CR, EN et VU)	<b>Déterminantes</b> ZNIEFF
	2	1	4



*Sison amomum* L., 1753



*Fumaria capreolata* L., 1753



*Trifolium medium* L., 1759

Taxons présents à Flacourt et dans la Liste Rouge de la flore vasculaire d'Ile de France

- **En danger (EN)**

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
<i>Inula britannica L., 1753</i>	Inule des fleuves, Inule d'Angleterre, Inule britannique, Inule de Grande-Bretagne	1907

- **Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne, signée le 19 septembre 1979) - Annexe I**

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
<i>Genista tinctoria L., 1753</i>	Genêt des teinturiers, Petit Genêt	2008

- **Arrêté ministériel du 13 octobre 1989 relatif à la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire, modifié par les arrêtés ministériels du 5 octobre 1992 (JORF du 28 octobre 1992, p. 14960) et du 9 mars 2009 (JORF du 13 mai 2009, p. 7974) - Article 1er**

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
<i>Dioscorea communis (L.) Caddick &amp; Wilkin, 2002</i>	Sceau de Notre Dame	2008
<i>Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944</i>	Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée	1992
<i>Ilex aquifolium L., 1753</i>	Houx	1992
<i>Viscum album L., 1753</i>	Gui des feuillus	1992

- **Arrêté interministériel du 11 mars 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Île-de-France complétant la liste nationale - Article 1**

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
<i>Inula britannica L., 1753</i>	Inule des fleuves, Inule d'Angleterre, Inule britannique, Inule de Grande-Bretagne	1907
<i>Sison amomum L., 1753</i>	Sison, Sison amome, Sison aromatique	2008



*Genista tinctoria L., 1753*

Plantes remarquables - ZNIEFF

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Statut
<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753	Fumeterre grimpante, Fumeterre capréolée	ZNIEFF



**Caractères diagnostiques:**

Plante annuelle de 30-90 cm de hauteur, à tige couchée, grimpante ou dressée, simple ou rameuse, feuillée. Feuilles bipennatiséquées, à divisions obovales en coin, incisées lobées. Fleurs roses, parfois blanches ou jaunâtres, pourpre noir à l'extrémité, éperonnées, longues de 9-15 mm. Sépales longs de 4-6 mm. Grappes lâches de 5-20 fleurs. Pédicelles fructifères généralement recourbés vers le bas. Fruit subspérique, non apiculé, lisse, de 2-2,5 mm de diamètre. Floraison de mai à septembre.

**Caractères écologiques:**

Vignes, cultures, bord des chemins, terrains vagues.

**Habitats concernés:**

Végétation annuelle, commensale des cultures (*Stellarietea mediae*) ; cultures sarclées sur sols sableux (*Panico-Setarion*).

**Répartition géographique:**

Dans le territoire d'agrément du CBNBP, *F. capreolata* est localisé essentiellement dans le Loir-et-Cher, la Sarthe et l'Ile-de-France.

<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule des fleuves, Inule de Grande-Bretagne	PR, CR, ZNIEFF
----------------------------------	---	----------------

**Caractères diagnostiques :**

Plante vivace à souche courte, de 30 à 80 cm de hauteur. Tige dressée, velue-laineuse, ou parfois glabrescente ; feuilles lancéolées, aiguës, pubescentes (surtout sur la face inférieure), les basales courtement pétiolées, les supérieures sessiles, légèrement embrassantes. Capitules jaunes, peu nombreux, solitaires ou par 2-5 ; involucre hémisphérique, à bractées lancéolées-linéaires, toutes égales entre elles, velues sur la face extérieure et non glanduleuses ; fleurs ligulées jaunes, de 15 à 25 mm de longueur, rayonnantes, dépassant largement l'involucre ; fleurs tubulées jaunes, courtes. Fruit = akène glabrescent, parfois velu, à aigrette blanchâtre, simple, de 15 à 25 soies. Floraison de juillet à septembre.

**Caractères écologiques :**

Se rencontre dans les prairies ou pâturages humides, en bord de fossés, sur les berges de rivières, en cariçaies; généralement en dessous de 500 m.

**Menaces potentielles :**

*I. britannica* est menacée par l'artificialisation des berges de cours d'eau, par le drainage des zones humides ou l'artificialisation du régime des grands cours d'eau.



**Taxon de référence**

**Nom vernaculaire**

**Statut**

*Sison amomum L., 1753*

Sison, Sison amome, Sison aromatique

PR, ZNIEFF



**Caractères diagnostiques :**

Plante bisannuelle glabre, à odeur forte et désagréable, de 50 à 100 cm de hauteur, à racine pivotante allongée. Tiges flexueuses, à nombreux rameaux effilés. Feuilles inférieures pennatiséquées, à 5-9 segments ovales ou oblongs, incisés-dentés, le segment terminal divisé en trois lobes ; feuilles supérieures divisées en lobes linéaires. Ombelles nombreuses, à 2-6 rayons filiformes et à ombellules très inégales ; involucre à 1-3 bractées plus courtes que les rayons, involucelle à 1-5 bractées très courtes. Fleurs blanches, petites ; pétales très échancrés, à extrémité recourbée en dedans. Fruit = diakène ovoïde, comprimé perpendiculairement à la cloison, muni de chaque côté de 5 côtes subégales et peu saillantes ; styles plus courts que le disque saillant sur lequel ils sont insérés. Floraison de juillet à septembre.

**Caractères écologiques :**

Dans les lisières forestières ou les forêts claires périurbaines, au bord des haies, des fossés ombragés, jusqu'à une altitude de 500 m.

*Trifolium medium L., 1759*

Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen

ZNIEFF

**Caractères diagnostiques:**

Plante vivace de 10 à 45 cm de hauteur, glabre, ou légèrement pubescente, à souche traçante et tiges couchées-ascendantes, flexueuses ; tige ascendante, généralement rameuse ; feuilles écartées, pétiolées, les supérieures à pétiole court ; folioles elliptiques-oblongues, veinées, à poils appliqués sur la face inférieure, ciliées et faiblement denticulées ; stipules linéaires-lancéolées ; celles des feuilles inférieures ciliées, plus courtes que la moitié du pétiole. Inflorescence terminale globuleuse ou ovale, de 2 à 3 cm de largeur, pédonculée ; fleurs rouge-pourpre, plus ou moins sessiles ; calice à tube plus ou moins glabre, à 10 nervures. Floraison de mai à août.

**Caractères écologiques:**

Pelouses, friches, lisières, coupes forestières, bords de chemins, généralement sur sols calcaireux ; c'est une espèce plutôt thermophile.

**Habitats concernés:**

Pré-bois thermophile calcicole (Chênaie pubescente), notamment au sein de l'ourlet.



## Plantes invasives

Taxon de référence

Nom vernaculaire

*Impatiens parviflora* DC., 1824

Balsamine à petites fleurs



**Caractères diagnostiques** : Plante annuelle de 30-70 cm de hauteur, glabre, à tige dressée, charnue. Feuilles alternes, ovales- acuminées, les supérieures généralement plus grandes que les inférieures, à nombreuses dents obtuses (20-35 dents de chaque côté du limbe foliaire).

Inflorescence en grappes lâches, pauciflores, axillaires ; corolle jaune pâle, longue, y compris l'éperon droit, de 5-15 mm ; pétale médian long d'environ 1 cm. Fruit = capsule longue de 1,5-2 cm ; les graines sont disséminées à quelques mètres par explosion de la capsule à maturité.

Floraison de juin à octobre.

**Caractères écologiques** : Espèce d'ombre, qui affectionne les milieux assez frais et riches en éléments nutritifs. Présente à l'étage collinéen surtout, et à l'étage montagnard (jusqu'à 800 m).

Forêts et chemins ombragés, plutôt humides ; décombres.

*Reynoutria japonica* Houtt., 1777

Renouée du Japon

**Caractères diagnostiques**: Plante vivace de 1-4 m de hauteur, à tiges annuelles vigoureuses, glauques et souvent rougeâtres, en touffes denses. Feuilles largement ovales-triangulaires, rarement supérieures à 12-15 cm, acuminées-cuspidées, tronquées à la base, pétiolées.

Inflorescence en panicules terminales ou axillaires, lâches, arquées à dressées. Fleurs nombreuses, blanchâtres ou verdâtres, paraissant unisexuées. Fruit = akène long d'environ 4 mm, trigone, luisant, entouré du péricarpe. Floraison de juin à août.

**Caractères écologiques**: Terrains vagues, friches rudérales, talus, abords des habitations, berges des cours d'eau, lisières forestières.



*Robinia pseudoacacia* L., 1753

Robinier faux-acacia, Carouge

**Caractères diagnostiques** : Arbuste ou arbre atteignant 25 m de haut. Jeunes rameaux lisses, vert rougeâtre, en général épineux. Ecorce lisse et brunâtre, puis gris beige et crevassée en réseau. Feuilles imparipennées (3-10 paires de folioles et une foliole terminale). Folioles entières, ovales ou elliptiques, marquées par un petit mucron à l'extrémité, glabres, plus ou moins glauques et longues de 2-5 cm.

Inflorescence en grappes axillaires pendantes, lâches, longues de 10-20 cm. Fleurs odorantes, très mellifères, symétriques par rapport à un plan vertical ; corolle longue de 15-20 mm, à cinq pétales blancs et jaunes à la base ; calice court à cinq petites dents inégales. Fruit = gousse longue de 4-10 cm et large de 1-2 cm, pendante, glabre. Floraison de mai à juillet.

**Caractères écologiques** :

Espèce à forte valence écologique, qui croît sur des terrains secs ou assez humides, acides ou basiques. Forêts claires, coteaux secs, décombres, friches herbacées, remblais des voies ferrées, talus, anciens parcs ; sur des sols secs et bien drainés.





Liste exhaustive des plantes spontanées et observées

Voir à la fin de ce document, pages 23 à 30 – [lien ici](#).



images :Hellebore fétidee ou Pied-de-griffon (*Helleborus foetidus*)

## Ornithologie

*Observateur/rapporteur : Valentin Bors (naturaliste, habitant de Flacourt)*

L'ensemble des espèces citées ont été observées à différentes périodes de l'année entre 2013 et 2014. Certaines sont présentes toute l'année sur la commune (espèces sédentaires), d'autres sont des migratrices. Parmi ces espèces migratrices, certaines ne sont que de passage à une certaine période de l'année et ne restent que quelques jours, certaines sont présentes une partie de l'hiver (espèces hivernantes) et d'autres sont présentes au printemps et en été pour se reproduire (espèces nicheuses).

Cette liste, cite 66 oiseaux qui ont déjà observées sur la commune. Nombreuses sont très communes et abondantes en France comme en régions Ile-de-France. En revanche certaines sont plus rares dans la région.

On citera notamment le **Busard Saint-Martin** qui s'est reproduit durant l'été 2014 et qui est présent toute l'année sur la commune. Cette espèce est associée au paysage agricole comme celui dans lequel la commune est installée. Il chasse les petits mammifères en vol au ras du des cultures.



Une autre espèce considérée comme rare à l'échelle de la région a été observée sur la commune: le **Martin-pêcheur d'Europe**. Cette espèce apprécie les pièces d'eau calmes dans lesquelles il peut pêcher. Il a été observé sur les mares forestières présentes

dans la forêt au nord-est du territoire de Flacourt.



D'une manière plus générale, on retiendra que le territoire de la commune de Flacourt est constitué de différentes unités paysagères (terre agricole, forêt, friches, bâtiments agricoles et vieux bâtiments en pierre, jardin divers et variés, haies, cours d'eau, carrières, mares,...) qui permettent d'accueillir une grande diversité de cortège d'oiseaux.

La liste est donnée à titre indicatif, elle a été rédigée sur la base d'observations ponctuelles (observations à vue et aux chants), sans protocole précis.

**Liste des oiseaux observés sur la commune**
**Colonnes:**

- 1= Observation en période de nidification  
 2= Statut nicheur IDF  
 3= Statut migrateur et/ou hivernant IDF  
 4= Espèces protégées

**Statuts:**

- R=rare  
 C=commun  
 TC=très commun  
 PC=peu commun  
 S= sédentaire

	Nom Commun	1	2	3	4	secteur
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	x	PC	PC	x	Agricole, lisière, sous-bois
<i>Aegothalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	x	TC	C	x	Village, Forêt, Haie
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	x	TC	TC		Agricole
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	x	R	R	x	Mare
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	x	PC	S		Agricole
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	x	C	C		Mare
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres		PC	PC	x	Forêt, Lisière
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	x	TC	TC	x	Village
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendrée	x	PC	PC	x	Mare
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	x	PC	S	x	Village
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	x	PC	PC	x	Agricole, Forêt
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	x	C	C	x	Village
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	x	C	C	x	Village
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	x	TC	TC	x	Village, forêt
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	x	TC	S	x	Forêt
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche			PC	x	-
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	x	R	PC	x	Agricole
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	x	PC	PC	x	Village
<i>Columba livia f. domestica</i>	Pigeon biset domestique		C	S		Village, Agricole
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	x	TC	TC		Village, Agricole
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	x	TC	TC		Agricole, Village, Forêt
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	x	C	C		Agricole
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	x	PC	PC		Agricole
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	x	C	C	x	Forêt, Lisière, Haie
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	x	TC	TC	x	Village, Forêt, Haie
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	x	C	C	x	Village
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	x	C	R	x	Forêt, Village
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	x	PC	S	x	Forêt
<i>Emberiza cirrus</i>	Bruant zizi	x	PC	S	x	Village
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	x	C	C	x	Village, Haie
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	x	TC	TC	x	Village, Forêt, Haie
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	x	PC	PC	x	Agricole, village
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	x	TC	TC	x	Village, haie
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	x	C	C		Mare
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	x	C	PC		Forêt, Haie, Village
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustiques	x	C	C	x	Village

	Nom Commun	1	2	3	4	secteur
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	x	C	S	x	Village, Forêt
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	x	C	C	x	Friche, Haie
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	x	C	C	x	Village, Agricole
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	x	PC	PC	x	Forêt
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	x	TC	TC	x	Village, Forêt, Haie
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	x	TC	S	x	Village, haie
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	x	C	S		Agricole
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		PC	PC	x	-
<i>Phasianus colchidus</i>	Faisan de colchide	x	C	S		Agricole
<i>Phoenicurus ochuros</i>	Rougequeue noir	x	C	C	x	Village
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	x	TC	TC	x	Village, Forêt, Haie
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	x	PC	PC	x	Forêt
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	x	TC	S		Village, Agricole
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	x	C	S	x	Forêt, Village
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	x	TC	S	x	Village, Forêt
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	x	TC	TC	x	Village, Haie
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage		C	C	x	Carrière
<i>Silvia communis</i>	Fauvette grisette	x	TC	TC	x	Haie
<i>Sitta europaea</i>	Sitelle torchepot	x	TC	S	x	Village, Forêt
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	x	C	S		Village
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	x	C	C	x	Village, haie, Lisière
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	x	C	S	x	Village
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	x	TC	TC		Agricole, Village, Forêt
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	x	TC	TC	x	Forêt, haie
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	x	TC	TC	x	Village, Forêt, Haie
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis		-	TC	x	Village
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	x	TC	TC	x	Village, Forêt, Haie
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	x	TC	TC	x	Village, Forêt, Haie
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine		C	C		-
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	x	PC	S	x	Village



*Turdus philomelos*



*Carduelis carduelis*



*Athene noctua*

## Herpétologie

### Liste des amphibiens observés sur la commune de Flacourt

*Les reptiles, à venir, compléteront ce domaine*



Grenouille verte  
Grenouille rousse  
Triton palmé  
**Triton crêté**  
Triton alpestre  
Rainette verte  
**Salamandre tachetée**

9 espèces d'amphibiens observées



## Mammifères

### Liste des mammifères observés sur la commune de Flacourt



Chevreuil

Sanglier

**Cerf élaphe**

Lièvre d'Europe

Lapin de garenne

**Hérisson d'Europe**

Blaireau d'Europe

Renard roux

**8 espèces de mammifère observées.**

*Les groupes des chauves-souris et des micromammifères (souris, mulot, musaraigne, ...) n'ont pas encore été prospectés.*

## Liste exhaustive des plantes spontanées et observées

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Protection / Réglementation	Dernière observation
<u>Acer campestre L., 1753</u>	Érable champêtre, Acérais	-	2008
<u>Achillea millefolium L., 1753</u>	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	-	2008
<u>Adoxa moschatellina L., 1753</u>	Moschatelline, Adoxe musquée	-	1992
<u>Aethusa cynapium L., 1753</u>	Petite cigüe, Faux Persil	-	2005
<u>Agrimonia eupatoria L., 1753</u>	Aigremoine, Francormier	-	2008
<u>Agrostis capillaris L., 1753</u>	Agrostide capillaire	-	2008
<u>Agrostis stolonifera L., 1753</u>	Agrostide stolonifère	-	2008
<u>Ajuga reptans L., 1753</u>	Bugle rampante, Consyre moyenne	-	2008
<u>Alisma plantago-aquatica L., 1753</u>	Grand plantain d'eau, Plantain d'eau commun	-	2008
<u>Alopecurus myosuroides Huds., 1762</u>	Vulpin des champs, Queue-de-renard	-	2008
<u>Amaranthus hybridus Gr.</u>		-	2008
<u>Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963</u>	Brome à deux étamines	-	2008
<u>Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934</u>	Brome stérile	-	2008
<u>Anthoxanthum odoratum L., 1753</u>	Flouve odorante	-	1992
<u>Apera spica-venti (L.) P.Beauv., 1812</u>	Jouet-du-Vent	-	2008
<u>Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842</u>	Arabette de thalium, Arabette des dames	-	1992
<u>Arctium lappa L., 1753</u>	Grande bardane, Bardane commune	-	2008
<u>Arctium minus (Hill) Bernh., 1800</u>	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	-	2005
<u>Arenaria serpyllifolia (Groupe)</u>		-	2005
<u>Argentina anserina (L.) Rydb., 1899</u>	Potentille des oies	-	2008
<u>Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl &amp; C.Presl,</u>	Fromental élevé, Ray-grass français	-	2008
<u>Arrhenatherum elatius subsp. elatius (L.) P.Beauv. ex</u>	Ray-grass français	-	2005
<u>Artemisia vulgaris L., 1753</u>	Armoise commune, Herbe de feu	-	2008
<u>Arum maculatum L., 1753</u>	Gouet tacheté, Chandelle	-	2008
<u>Avena fatua L., 1753</u>	Avoine folle, Havenon	-	2008
<u>Barbarea vulgaris R.Br., 1812</u>	Barbarée commune	-	1992
<u>Bellis perennis L., 1753</u>	Pâquerette	-	2008
<u>Berberis aquifolium Pursh, 1814</u>	Faux Houx	-	2008
<u>Betonica officinalis L., 1753</u>	Épiaire officinale	-	2008
<u>Betula pendula Roth, 1788</u>	Bouleau verruqueux	-	2008
<u>Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762</u>	Chlorette, Chlore perfoliée	-	2008
<u>Brachypodium pinnatum (Groupe)</u>		-	2008
<u>Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812</u>	Brachypode des bois, Brome des bois	-	2008
<u>Bromopsis ramosa (Huds.) Holub, 1973</u>	Brome âpre	-	2005
<u>Bromus hordeaceus L., 1753</u>	Brome mou	-	2008
<u>Bryonia cretica L.</u>		-	2008
<u>Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968</u>	Racine-vierge	-	2008
<u>Calystegia sepium (L.) R.Br., 1810</u>	Liseron des haies	-	2008

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Protection / Réglementation	Dernière observation
<u>Campanula rapunculus L., 1753</u>	Campanule raiponce	-	2008
<u>Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792</u>	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	-	2008
<u>Cardamine hirsuta L., 1753</u>	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	-	1992
<u>Carex flacca Schreb., 1771</u>	Laïche glauque, Langue-de-pic	-	2008
<u>Carex hirta L., 1753</u>	Laïche hérissée	-	1992
<u>Carex ovalis Gooden., 1794</u>	Laïche des lièvres	-	1992
<u>Carex sylvatica Huds., 1762</u>	Laïche des bois	-	2008
<u>Carpinus betulus L., 1753</u>	Charme, Charmille	-	2008
<u>Castanea sativa Mill., 1768</u>	Chataignier, Châtaignier commun	-	1992
<u>Centaurea jacea (Groupe)</u>		-	2005
<u>Centaurea decipiens Thuill., 1799</u>	Centaurée de Debeaux	-	2005
<u>Centaureum erythraea Rafn, 1800</u>	Petite centaurée commune, Erythrée	-	2008
<u>Cerastium fontanum Baumg., 1816</u>	Céraïste commune	-	2005
<u>Cerastium glomeratum Thuill., 1799</u>	Céraïste aggloméré	-	1992
<u>Cerastium semidecandrum L., 1753</u>	Céraïste à 5 étamines, Céraïste variable	-	2008
<u>Chaerophyllum temulum L., 1753</u>	Chérophylle penché, Couquet	-	1992
<u>Chelidonium majus L., 1753</u>	Grande chélideine, Herbe à la verrue, Éclairé	-	2008
<u>Chenopodium album L., 1753</u>	Chénopode blanc, Senousse	-	2008
<u>Circaea lutetiana L., 1753</u>	Circée de Paris, Circée commune	-	2008
<u>Cirsium arvense (L.) Scop., 1772</u>	Cirse des champs, Chardon des champs	-	2008
<u>Cirsium eriophorum (L.) Scop., 1772</u>	Cirse laineux, Cirse aranéeux	-	1907
<u>Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838</u>	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	-	2008
<u>Clematis vitalba L., 1753</u>	Clématite des haies, Herbe aux gueux	-	2008
<u>Convolvulus arvensis L., 1753</u>	Liseron des haies, Vrillée	-	2008
<u>Cornus sanguinea L., 1753</u>	Cornouiller sanguin, Sanguine	-	2008
<u>Corylus avellana L., 1753</u>	Noisetier, Avelinier	-	2008
<u>Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825</u>	Aubépine à deux styles	-	2003
<u>Crataegus monogyna Jacq., 1775</u>	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	-	2008
<u>Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840</u>	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	-	2008
<u>Crepis setosa Haller f., 1797</u>	Crépide hérissée	-	2005
<u>Cymbalaria muralis P.Gaertn., B.Mey. &amp; Scherb., 1800</u>	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs	-	2008
<u>Cynosurus cristatus L., 1753</u>	Cynosure crételle	-	1992
<u>Cytisus scoparius (L.) Link, 1822</u>	Genêt à balai, Juniesse	-	2008
<u>Dactylis glomerata L., 1753</u>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	-	2008
<u>Daucus carota L., 1753</u>	Carotte sauvage, Daucus carotte	-	2008
<u>Digitalis purpurea L., 1753</u>	Digitale pourpre, Ganteïée	-	1992
<u>Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771</u>	Digitaire sanguine, Digitaire commune	-	2005
<u>Dioscorea communis (L.) Caddick &amp; Wilkin, 2002</u>	Sceau de Notre Dame	Autre(s)	2008
<u>Dipsacus fullonum L., 1753</u>	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	-	2008
<u>Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959</u>	Dryoptéris des chartreux, Fougère spinuleuse	-	2008



Taxon de référence	Nom vernaculaire	Protection / Réglementation	Dernière observation
<u>Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834</u>	Fougère mâle	-	1992
<u>Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934</u>	Chiendent commun, Chiendent rampant	-	2008
<u>Epilobium hirsutum L., 1753</u>	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	-	2008
<u>Epilobium tetragonum L., 1753</u>	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles	-	2005
<u>Equisetum arvense L., 1753</u>	Prêle des champs, Queue-de-renard	-	1992
<u>Erigeron canadensis L., 1753</u>	Conyze du Canada	-	2008
<u>Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789</u>	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	-	2008
<u>Erophila verna (Groupe)</u>		-	1992
<u>Eryngium campestre L., 1753</u>	Chardon Roland, Panicaut champêtre	-	1992
<u>Euonymus europaeus L., 1753</u>	Bonnet-d'évêque	-	2005
<u>Euphorbia amygdaloides L., 1753</u>	Euphorbe des bois, Herbe à la faux	-	2008
<u>Euphorbia esula L., 1753</u>	Euphorbe éssule, Euphorbe feuillue, Euphorbe âcre	-	1992
<u>Euphorbia esula subsp. saratoi (Ardoino) P.Fourn., 1936</u>	Euphorbe de Sarato	-	1992
<u>Euphorbia peplus L., 1753</u>	Euphorbe omblette, Essule ronde	-	2008
<u>Fagus sylvatica L., 1753</u>	Hêtre, Fouteau	-	1992
<u>Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970</u>	Renouée liseron, Faux-liseron	-	2008
<u>Festuca rubra L., 1753</u>	Fétuque rouge	-	1992
<u>Ficaria verna Huds., 1762</u>	Ficaire à bulbilles	-	1992
<u>Fragaria vesca L., 1753</u>	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	-	2008
<u>Fraxinus excelsior L., 1753</u>	Frêne élevé, Frêne commun	-	2008
<u>Fumaria capreolata L., 1753</u>	Fumeterre grimpanche, Fumeterre capréolée	ZNIEFF	2005
<u>Fumaria officinalis L., 1753</u>	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	-	1992
<u>Galium aparine (Groupe)</u>		-	1992
<u>Galium mollugo L., 1753</u>	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	-	2008
<u>Genista tinctoria L., 1753</u>	Genêt des teinturiers, Petit Genêt	Autre(s)	2008
<u>Geranium columbinum L., 1753</u>	Géranium des colombes, Pied de pigeon	-	2008
<u>Geranium dissectum L., 1755</u>	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	-	2008
<u>Geranium molle L., 1753</u>	Géranium à feuilles molles	-	2008
<u>Geranium pusillum L., 1759</u>	Géranium fluet, Géranium à tiges grêles	-	2008
<u>Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759</u>	Géranium des Pyrénées	-	2008
<u>Geranium robertianum L., 1753</u>	Herbe à Robert	-	2008
<u>Geranium rotundifolium L., 1753</u>	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	-	1992
<u>Geum urbanum L., 1753</u>	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	-	2008
<u>Glechoma hederacea L., 1753</u>	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	-	2008
<u>Glyceria declinata Bréb., 1859</u>	Glycérie dentée	-	2008
<u>Hedera helix L., 1753</u>	Lierre grimpanche, Herbe de saint Jean	-	2008
<u>Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973</u>	Picride fausse Vipérine	-	2008
<u>Heracleum sphondylium L., 1753</u>	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	-	2008
<u>Holcus lanatus L., 1753</u>	Houlque laineuse, Blanchard	-	2008
<u>Holcus mollis L., 1759</u>	Houlque molle, Avoine molle	-	1992

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Protection / Réglementation	Dernière observation
<u>Hordeum murinum L., 1753</u>	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat	-	2008
<u>Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944</u>	Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée	Autre(s)	1992
<u>Hypericum hirsutum L., 1753</u>	Millepertuis velu, Millepertuis hérissé	-	2008
<u>Hypericum perforatum L., 1753</u>	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	-	2008
<u>Hypochaeris radicata L., 1753</u>	Porcelle enracinée	-	2008
<u>Ilex aquifolium L., 1753</u>	Houx	Autre(s)	1992
<u>Impatiens parviflora DC., 1824</u>	Balsamine à petites fleurs	-	2005
<u>Inula britannica L., 1753</u>	Inule des fleuves, Inule d'Angleterre, Inule britannique, Inule de Grande-Bretagne	PR, LR, ZNIEFF	1907
<u>Jacobaea erucifolia (L.) P.Gaertn., B.Mey. &amp; Scherb.,</u>	Sénéçon à feuilles de Roquette	-	2005
<u>Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791</u>	Herbe de saint Jacques	-	2008
<u>Juncus bufonius L., 1753</u>	Jonc des crapauds	-	2008
<u>Juncus conglomeratus L., 1753</u>	Jonc aggloméré	-	2008
<u>Juncus effusus L., 1753</u>	Jonc épars, Jonc diffus	-	2008
<u>Lactuca serriola L., 1756</u>	Laitue scariote, Escarole	-	2008
<u>Lamium album L., 1753</u>	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	-	2008
<u>Lamium hybridum Vill., 1786</u>	Lamier hybride	-	1992
<u>Lamium purpureum L., 1753</u>	Lamier pourpre, Ortie rouge	-	1992
<u>Lapsana communis L., 1753</u>	Lampsane commune, Graceline	-	2008
<u>Lathyrus pratensis L., 1753</u>	Gesse des prés	-	2008
<u>Lepidium squamatum Forssk., 1775</u>	Corne-de-cerf écaillée, Sénébière Corne-de-cerf	-	2008
<u>Leucanthemum vulgare Lam., 1779</u>	Marguerite commune, Leucanthème commun	-	2008
<u>Ligustrum vulgare L., 1753</u>	Troène, Raisin de chien	-	2008
<u>Linaria vulgaris Mill., 1768</u>	Linaire commune	-	1992
<u>Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila &amp; Borsch,</u>	Limoine	-	2005
<u>Lolium multiflorum Lam., 1779</u>	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie	-	2008
<u>Lolium perenne L., 1753</u>	Ivraie vivace	-	2008
<u>Lonicera periclymenum L., 1753</u>	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	-	2008
<u>Lotus corniculatus L., 1753</u>	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	-	2005
<u>Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811</u>	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs	-	1992
<u>Lycopus europaeus L., 1753</u>	Lycopé d'Europe, Chanvre d'eau	-	2008
<u>Lysimachia arvensis (L.) U.Manns &amp; Anderb., 2009</u>	Mouron rouge, Fausse Morgeline	-	2008
<u>Lysimachia nummularia L., 1753</u>	Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus	-	2008
<u>Lythrum hyssopifolia L., 1753</u>	Salicaire à feuilles d'hyssopé, Salicaire à feuilles d'hyssopé	-	2008
<u>Matricaria discoidea DC., 1838</u>	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde	-	2008
<u>Medicago arabica (L.) Huds., 1762</u>	Luzerne tachetée	-	1992
<u>Medicago lupulina L., 1753</u>	Luzerne lupuline, Minette	-	2008
<u>Mercurialis annua L., 1753</u>	Mercuriale annuelle, Vignette	-	2008
<u>Mercurialis perennis L., 1753</u>	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	-	2008
<u>Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811</u>	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures	-	1992
<u>Myosotis arvensis Hill, 1764</u>	Myosotis des champs	-	1992

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Protection / Réglementation	Dernière observation
<u>Myosotis ramosissima Rochel, 1814</u>	Myosotis rameux	-	1992
<u>Origanum vulgare L., 1753</u>	Origan commun	-	2008
<u>Oxalis corniculata L., 1753</u>	Oxalis corniculé, Trèfle jaune	-	2008
<u>Papaver rhoeas L., 1753</u>	Coquelicot	-	2008
<u>Parietaria judaica L., 1756</u>	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	-	2008
<u>Pastinaca sativa L., 1753</u>	Panais cultivé, Pastinacrier	-	2008
<u>Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841</u>	Renouée Poivre d'eau	-	2005
<u>Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre, 1800</u>	Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	-	2005
<u>Persicaria maculosa Gray, 1821</u>	Renouée Persicaire	-	2008
<u>Phleum pratense L., 1753</u>	Fiéole des prés	-	2008
<u>Picris hieracioides L., 1753</u>	Picride éperviaire, Herbe aux vermisses	-	2008
<u>Plantago lanceolata L., 1753</u>	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	-	2008
<u>Plantago major L., 1753</u>	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	-	2008
<u>Plantago major subsp. major</u>	Plantain à bouquet	-	2005
<u>Poa annua L., 1753</u>	Pâturin annuel	-	2008
<u>Poa nemoralis L., 1753</u>	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	-	1992
<u>Poa trivialis L., 1753</u>	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	-	2008
<u>Polygala vulgaris L., 1753</u>	Polygala commun, Polygala vulgaire	-	2008
<u>Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785</u>	Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	-	2005
<u>Polygonum aviculare L., 1753</u>	Renouée des oiseaux, Renouée Trainasse	-	2008
<u>Polygonum aviculare subsp. aviculare</u>	Renouée Trainasse	-	2005
<u>Polypodium vulgare (Groupe)</u>		-	1992
<u>Populus tremula L., 1753</u>	Peuplier Tremble	-	2003
<u>Portulaca oleracea L., 1753</u>	Pourpier potager	-	2005
<u>Potentilla reptans L., 1753</u>	Potentille rampante, Quintefeuille	-	2008
<u>Poterium sanguisorba L., 1753</u>	Pimprenelle à fruits réticulés	-	2008
<u>Primula veris L., 1753</u>	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	-	2008
<u>Prunella vulgaris L., 1753</u>	Herbe Catois	-	2008
<u>Prunus avium (L.) L., 1755</u>	Prunier merisier	-	2008
<u>Prunus mahaleb L., 1753</u>	Bois de Sainte-Lucie, Amarel	-	2008
<u>Prunus spinosa L., 1753</u>	Épine noire, Prunellier, Pelossier	-	2005
<u>Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879</u>	Ptéridion aigle	-	1992
<u>Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800</u>	Pulicaire dysentérique	-	2005
<u>Quercus petraea Liebl., 1784</u>	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	-	2003
<u>Quercus robur L., 1753</u>	Chêne pédonculé, Gravelin	-	2008
<u>Ranunculus acris L., 1753</u>	Bouton d'or, Pied-de-coq	-	1992
<u>Ranunculus bulbosus L., 1753</u>	Renoncule bulbeuse	-	1992
<u>Ranunculus repens L., 1753</u>	Renoncule rampante	-	2008
<u>Ranunculus sardous Crantz, 1763</u>	Renoncule sarde, Sardonie	-	2008
<u>Ranunculus sceleratus L., 1753</u>	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de Céleri	-	2008

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Protection / Réglementation	Dernière observation
<u>Raphanus raphanistrum L., 1753</u>	Ravenelle, Radis sauvage	-	1992
<u>Reseda lutea L., 1753</u>	Réséda jaune, Réséda bâtard	-	2005
<u>Reynoutria invasifs (Groupe)</u>		-	1992
<u>Reynoutria japonica Houtt., 1777</u>	Renouée du Japon	-	1992
<u>Robinia pseudoacacia L., 1753</u>	Robinier faux-acacia, Carouge	-	1992
<u>Rosa canina (Groupe)</u>		-	2005
<u>Rubus caesius L., 1753</u>	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus	-	2008
<u>Rubus fruticosus L., 1753</u>	Ronce de Bertram, Ronce commune	-	2008
<u>Rumex acetosa L., 1753</u>	Oseille des prés, Rumex oseille	-	2005
<u>Rumex acetosella L., 1753</u>	Petite oseille, Oseille des brebis	-	1992
<u>Rumex crispus L., 1753</u>	Rumex crépu	-	2008
<u>Rumex obtusifolius L., 1753</u>	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	-	2008
<u>Rumex sanguineus L., 1753</u>	Patience sanguine	-	2008
<u>Sagina apetala Ard., 1763</u>	Sagine apétale, Sagine sans pétales	-	2008
<u>Salix caprea L., 1753</u>	Saule marsault, Saule des chèvres	-	1992
<u>Salix cinerea L., 1753</u>	Saule cendré	-	1992
<u>Sambucus ebulus L., 1753</u>	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle	-	2008
<u>Sambucus nigra L., 1753</u>	Sureau noir, Sampéquier	-	2008
<u>Saponaria officinalis L., 1753</u>	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	-	2008
<u>Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824</u>	Fétuque Roseau	-	1992
<u>Scorzoneroïdes autumnalis (L.) Moench, 1794</u>	Liondent d'automne	-	2005
<u>Scrophularia nodosa L., 1753</u>	Scrophulaire noueuse	-	2008
<u>Senecio vulgaris L., 1753</u>	Sénéçon commun	-	2008
<u>Setaria italica subsp. viridis (L.) Thell., 1912</u>	Sétaire verte	-	2005
<u>Silene latifolia Poir., 1789</u>	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	-	2008
<u>Silene latifolia subsp. alba (Mill.) Greuter &amp; Burdet, 1982</u>	Compagnon blanc, Silène des prés	-	2008
<u>Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869</u>	Silène enfié, Tapotte	-	1992
<u>Sinapis arvensis L., 1753</u>	Moutarde des champs, Raveluche	-	2008
<u>Sison amomum L., 1753</u>	Sison, Sison amome, Sison aromatique	PR, ZNIEFF	2008
<u>Solanum dulcamara L., 1753</u>	Douce amère, Bronde	-	2008
<u>Solanum nigrum L., 1753</u>	Morelle noire	-	2008
<u>Solidago virgaurea L., 1753</u>	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs	-	2005
<u>Sonchus asper (L.) Hill, 1769</u>	Laiteron épineux	-	2008
<u>Sonchus oleraceus L., 1753</u>	Laiteron potager, Laiteron lisse	-	2005
<u>Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763</u>	Sorbier alisier	-	2005
<u>Spergula arvensis L., 1753</u>	Spergule des champs, Espargoutte des champs, Spargelle	-	1992
<u>Stachys sylvatica L., 1753</u>	Épiaire des bois, Ortie à crapauds	-	2008
<u>Stellaria graminea L., 1753</u>	Stellaire graminée	-	2008
<u>Stellaria holostea L., 1753</u>	Stellaire holostée	-	1992
<u>Stellaria media (L.) Vill., 1789</u>	Stellaire intermédiaire	-	1992

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Protection / Réglementation	Dernière observation
<u>Symphytum officinale L., 1753</u>	Grande consoude	-	2008
<u>Tanacetum parthenium (L.) Sch.Bip., 1844</u>	Tanaïse matricaire	-	2005
<u>Tanacetum vulgare L., 1753</u>	Tanaïse commune, Sent-bon	-	1992
<u>Taraxacum erythrospermum Andr. ex Besser, 1821</u>	Pissenlit gracile, Pissenlit à feuilles lisses	-	2005
<u>Taraxacum ruderalia (Groupe)</u>		-	2008
<u>Teucrium scorodonia L., 1753</u>	Germandrée, Saugé des bois, Germandrée Scorodoiné	-	2008
<u>Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821</u>	Torilis des champs	-	2008
<u>Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830</u>	Torilis faux-cerfeuil, Grattau	-	2005
<u>Tragopogon pratensis L., 1753</u>	Salsifis des prés	-	1992
<u>Tragopogon pratensis subsp. pratensis</u>	Salsifis des prés	-	1992
<u>Trifolium dubium Sibth., 1794</u>	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	-	1992
<u>Trifolium fragiferum L., 1753</u>	Trèfle Porte-fraises	-	2008
<u>Trifolium medium L., 1759</u>	Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen	ZNIEFF	2008
<u>Trifolium pratense L., 1753</u>	Trèfle des prés, Trèfle violet	-	2008
<u>Trifolium repens L., 1753</u>	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	-	2008
<u>Tripleurospermum inodorum Sch.Bip., 1844</u>	Matricaire inodore	-	2008
<u>Tussilago farfara L., 1753</u>	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	-	1992
<u>Typha angustifolia L., 1753</u>	Massette à feuilles étroites	-	1992
<u>Ulex europaeus L., 1753</u>	Genêt, Zépinard des hauts	-	2008
<u>Ulmus minor Mill., 1768</u>	Petit orme, Orme cilié	-	2008
<u>Urtica dioica L., 1753</u>	Ortie dioïque, Grande ortie	-	2008
<u>Urtica urens L., 1753</u>	Ortie brûlante, Ortie grièche	-	2005
<u>Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821</u>	Mache doucette	-	1992
<u>Verbascum thapsus L., 1753</u>	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre	-	2005
<u>Verbena officinalis L., 1753</u>	Verveine officinale	-	2008
<u>Veronica arvensis L., 1753</u>	Véronique des champs, Velvete sauvage	-	2005
<u>Veronica chamaedrys L., 1753</u>	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	-	1992
<u>Veronica hederifolia L., 1753</u>	Véronique à feuilles de lierre	-	2005
<u>Veronica hederifolia subsp. hederifolia</u>	Véronique à feuilles de lierre	-	1992
<u>Veronica persica Poir., 1808</u>	Véronique de Perse	-	2008
<u>Veronica serpyllifolia L., 1753</u>	Véronique à feuilles de serpolet	-	2005
<u>Veronica sublobata M.Fisch., 1967</u>	Véronique à feuilles presque lobées	-	1992
<u>Viburnum lantana L., 1753</u>	Viorne mancienne	-	2005
<u>Viburnum opulus L., 1753</u>	Viorne obier, Viorne aquatique	-	2008
<u>Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821</u>	Vesce hérissée, Ers velu	-	1992
<u>Vicia sativa L., 1753</u>	Vesce cultivée, Poisette	-	2008
<u>Vicia tenuifolia Roth, 1788</u>	Vesce à petites feuilles	-	2008
<u>Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790</u>	Dompte-venin	-	2008
<u>Viola arvensis Murray, 1770</u>	Pensée des champs	-	1992
<u>Viola hirta L., 1753</u>	Violette hérissée	-	1992

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Protection / Réglementation	Dernière observation
<u>Viola odorata L., 1753</u>	Violette odorante	-	2005
<u>Viscum album L., 1753</u>	Gui des feuillus	Autre(s)	1992

Ajouts Romain Duval :

<i>Alisma plantago-aquatica</i>	plantain d'eau	-	R. Duval
<i>Anemone nemorosa</i>	anémone des bois	-	R. Duval
<i>Aquilegia vulgaris</i>	ancolie commune		R. Duval
<i>Bryonia dioica</i>	bryone, navet du diable		R. Duval
<i>Cicuta virosa</i>	ciguë aquatique	ZNIEFF	R. Duval
<i>Datura stramonium</i>	stramoine, pomme-épine	Autre(s)	R. Duval
<i>Euphorbia helioscopia</i>	euphorbe réveille-matin	Autre(s)	R. Duval
<i>Helleborus foetidus</i>	hellébore fétide	Autre(s)	R. Duval
<i>Himantoglossum hircinum</i>	euphorbe réveille-matin	Autre(s)	R. Duval
<i>Mentha palustris</i>	menthe aquatique		R. Duval
<i>Orchis purpurea</i>	orchis pourpre	Autre(s)	R. Duval
<i>Pteridium aquilinum</i>	fougère aigle		R. Duval
<i>Sagittaria sagittifolia</i>	sagittaire	Autre(s)	R. Duval
<i>Scabiosa columbaria</i>	scabieuse	Autre(s)	R. Duval
<i>Tamus communis</i>	tamier, herbe aux femmes battues	Autre(s)	R. Duval